

# MAIRIE de MANGLIEU

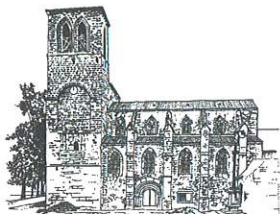
Arrondissement de Clermont-Ferrand

PUY-DE-DÔME

63270

Téléphone 04 73 71 52 01

E-mail : mairie.manglieu@wanadoo.fr



Le Maire,

## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois

Le 13 décembre,

Le Conseil Municipal de MANGLIEU

Dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

Madame Michèle BROUSSE, Maire

En séance ordinaire, salle de la Mairie à 20 h 00

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 décembre 2023

**Présents :** Monsieur BOUCHICHE Laurent, Madame BROUSSE Michèle, Monsieur VERMOREL Julien, Monsieur Vincent BRUT, Monsieur Christian MONTI, Madame WALRAND Andrée, Monsieur FAURE Francis

**Absente :** Mélissa DELTOUR

**Excusés :** Madame Nathalie LEGRIX, Monsieur PAGES Patrice, Madame Emmanuelle BRUT

**Pouvoirs :** 2, Madame Nathalie LEGRIX donne pouvoir à Michèle BROUSSE, Monsieur PAGES Patrice donne pouvoir à Laurent BOUCHICHE

**Secrétaire de séance :** Monsieur Vincent BRUT

### N° 2023-12-13-01

### Objet : Renouvellement de la convention avec l' Association Protectrice des Animaux (APA) du Puy de Dôme

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de renouveler la convention pour la garde des animaux capturés dans le cadre de la fourrière municipale de Manglieu, proposée par l'Association Protectrice des Animaux du Puy de Dôme sise 22 avenue Raymond BERGOUGNAN, 63000 CLERMONT-FERRAND, reconnue d'utilité publique par décret n° 154 des 1er et 2 juillet 1968. Cette convention établie pour 3 ans arrive à son terme le 31/12/2023.

Le montant de la participation est progressif sur 3 ans réparti ainsi :

- Le tarif par habitant fixé pour l'année 2024 est de 0,654 €
- Le tarif par habitant fixé pour l'année 2025 est de 0,669 €
- Le tarif par habitant fixé pour l'année 2026 est de 0,684 €

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer cette nouvelle convention entre cette association et la commune de Manglieu pour une durée de 3 années à compter du 1er janvier 2024.

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID : 063-216302059-20231213-2023\_13\_12\_01-DE



Le Maire,  
Michèle BROUSSE

